



*Municipalité
de St-Norbert*

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT
M.R.C. DE D'AUTRAY

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS NUMÉRO 410

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert ;

QUE lors de sa séance régulière tenue le 12 novembre 2019, le conseil a adopté le règlement suivant :

- Le règlement no 410. Régissant les séances du conseil

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité durant les heures d'ouverture et sur le site internet à www.saint-norbert.net

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

Donné à Saint-Norbert ce 13ème jour du mois de novembre 2019..

Directrice générale et secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 13 novembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 novembre 2019.

Directrice générale et secrétaire trésorière

4, rue Laporte
Saint-Norbert, Québec
J0K 3C0

Tél. : 450-836-4700
Télec. : 450-836-4004

municipalite@saint-norbert.net
www.saint-norbert.net